

**MADE**  
**Société anonyme à Conseil d'administration**  
**au capital de 256.330 euros**  
**Siège social : 167 Impasse de la Garrigue**  
**83210 LA FARLEDE**  
**RCS TOULON 381.537.604**

---

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 DECEMBRE 2024**  
**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

L'exercice 2024 a été marqué par :

Autrement, aucun autre fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice ayant une incidence significative sur les comptes annuels.

**EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est connu.

**ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'objectif de la société est toujours d'augmenter son chiffre d'affaires par la vente de nouveaux produits et de conquérir de nouveaux marchés notamment à l'export.

- **Boitier Producteur M2**

Cette nouvelle solution est une Interface de communication entre le Gestionnaire de Réseau de Distribution ENEDIS et tous les sites de Production d'énergie raccordés aux réseaux HTA (Eolien, photovoltaïque, cogénération, biomasse...).

Sa principale fonction consiste à remplacer le bornier analogique d'interface avec le contrôle-commande de la production par une interface numérique conforme à une nouvelle norme d'échange (protocole de communication spécifique).

Cette nouvelle offre MADE SA permettra à tous les producteurs d'énergie de s'interfacer au nouveau coffret de Téléconduite ENEDIS en toute simplicité, sans modifier leur installation existante, en intégrant de nouvelles fonctions relatives à la cybersécurité, management à distance, numérisation des échanges.

- **AQUA-PL**

L'Aqua-PL est un localisateur de canalisations d'eau en polyéthylène. Cet équipement a été lancé il y a presque 2 années. Malgré un démarrage prometteur, les ventes peinent à s'envoler ; Une étude approfondie a permis de dégager les 2 raisons principales qui grèvent les ventes du produit à ce jour :

- Performances un peu en deçà des attentes clients
- Manque de maturité du marché, qui devrait réellement démarrer à partir de 2026 et s'installer dans la durée pour une période de 10 ans et plus. Ce marché est estimé à 150 unités/an, soit un CA d'1 M€/an.

Un investissement **R&D** a été décidé pour le développement d'une 2<sup>ème</sup> génération d'équipement qui, outre l'apport d'améliorations en sensibilité et portée de localisation, permettra la détection des fuites d'eau. Fin du développement : Automne 2025.

- **Développement de nos Systèmes d'Aide à la Conduite à proximité de lignes aériennes Haute Tension**

Le développement de cette gamme produit nous permet aujourd'hui d'intégrer de nouveaux marchés, notamment à l'export :

- Conception du produit DLDS, unique sur le marché en termes de ratio coût / performances : les fonctions principales qui font le succès de nos produits en France sont intégrées dans un nouveau produit compact et compétitif, permettant d'ouvrir de nouveaux marchés jusqu'à ce jour inaccessibles. De nouveaux distributeurs sont mis en place en Angleterre, Italie, Roumanie pour la commercialisation de ce système à forte valeur ajoutée.
- Premiers essais chez les constructeurs sur un marché d'ampleur suite à une évolution de notre offre afin d'intégrer nos systèmes directement dans tout type d'engin (Moyens élévateurs pompiers, pompes à béton, nacelles, grues, pelles mécaniques, véhicules agricoles...). La dernière évolution permet à nos systèmes de communiquer directement avec le contrôle commande des véhicules, et de proposer des capteurs complètement intégrés aux engins, en vue de préparer le changement de réglementation à venir en 2027, qui imposerait à ce type de véhicule de gérer le risque
- d'amarçage électrique avec une ligne Haute Tension.

- **Pique et Coupe câble PKC-95**

Nous avons mis en place un partenariat de distribution commerciale (France et Export) avec la société MAGE, fabricant du dispositif de coupe-câble PKC-95, homologué chez Enedis et alternative au Pikoup de notre concurrent PENTA.

Concernant la France, nous avons été retenus au marché Enedis, à hauteur de 40 % de parts de marché, ce qui devrait nous garantir la vente annuelle de 30 à 40 pièces, sur une durée de 4 ans, pour un CA annuel moyen de 450 k€.

Nous démarrons en parallèle la promotion du produit à l'export.

- **Gas tracker Amérique du Nord**

Il y a 10 ans, le marché américain du Gas tracker représentait 30 à 40 pièces annuelles pour un chiffre d'affaires moyen de 350 k€. Suite au désengagement de notre partenaire local lié à la cessation de son activité, les ventes ont fini par s'étioler. Mais le marché existe toujours.

Nous misons de gros espoirs sur notre nouveau partenaire, PERGAM US, basé sur la côte Ouest, pour la reconquête de ce marché aux USA et Canada. Une action ciblée a été mise en place, avec à la clé plusieurs voyages et des tournées commerciales, autour de démonstrations terrain et rendez-vous stratégiques avec les instances clé dans le domaine du Gaz.

- **BAUR UK**

BAUR UK est la filiale anglaise de BAUR, groupe international autrichien présent sur nos marchés export concernant les produits d'identification de câbles.

Nous avons mis en place un partenariat de distribution via lequel nous leur fournissons 2 appareils « OEM » labellisés à leur marque et dédiés au marché UK :

- Le **LCI-400**, qui devient le **BUKCI-3** – marché potentiel de 50 pièces/an, pour un CA de 170 k€
- Le **EZCI-100**, qui devient le **TRG10-6** – marché potentiel de 75 pièces/an, pour un CA de 100 k€

Stratégiquement, BAUR nous a permis d'accéder au marché UK, après 15 années de tentatives infructueuses. Plus particulièrement, BAUR UK est une première étape qui nous ouvre potentiellement la porte de BAUR international et pourrait nous servir de tremplin pour une diffusion à plus grande échelle de nos produits.

## **EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 9.683.623 euros (contre 8.717.794 euros au titre de l'exercice précédent), soit une variation de 11,08%,
- le total des produits d'exploitation s'élève à 10.698.298 euros (contre 9.195.067 euros au titre de l'exercice précédent) soit une variation de 16,35%.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 9.545.531 euros (contre 8.355.339 euros au titre de l'exercice précédent) soit une variation de 14,24%.

Le résultat d'exploitation ressort à 1.152.767 euros (contre 839.728 euros au titre de l'exercice précédent) soit une variation de 37,28%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2.283.813 euros contre 2.216.225 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 3,05%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.035.902 euros contre 954.260 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8,56%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 40 contre 40 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -17.141 euros contre -17.278 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1.135.626 euros contre 822.449 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,08%.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -11.164 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 20.323 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.104.139 euros (contre un bénéfice de 858.352 euros au titre de l'exercice précédent), soit une variation de 28,63%.

Au 30 septembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 6.388.196 euros contre 6.131.286 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,19%.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.104.139 euros de la manière suivante :

### Origine :

Résultat de l'exercice 1.104.139 euros

### Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit 404.139 euros

### Dividendes :

A titre de dividendes	700.000 euros	
<b>Totaux</b>	<b>1.104.139 euros</b>	<b>1.104.139 euros</b>

### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 0,546170951 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 janvier 2024.

Ce dividende est soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2023	500.000 €		
30 septembre 2022	1.000.000 €		
30 septembre 2021	700.000 €		

### INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Le tableau prévu à l'article D 441-4 du Code de Commerce concernant les factures fournisseurs et clients, reçues et émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu, figure à l'annexe du présent rapport.

### DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6.738 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

## Liste des mandats sociaux

Monsieur Alain DAIDONE  
911 Route des Combes, 83210 SOLLIES VILLE  
Gérant de la SCI LA MAISON BLANCHE

Monsieur Marc RIVASSEAU  
905 Route des Combes, 83210 SOLLIES VILLE  
Gérant de la SCI LA COQUETTE  
Gérant de la SCI LA MAISON BLANCHE

Monsieur Didier SPADA  
682, Chemin du Fumeou -83160 LA VALETTE DU VAR  
Gérant de la SCI LA MAISON BLANCHE  
Président de la SAS ANGE ALBERT

## CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

## SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate que les mandats étant arrivés à leur terme, il convient de procéder à leur renouvellement pour une durée de six exercices.

## SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le conseil examine la situation du mandat du commissaire aux comptes et constate que le mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices lors de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes du dernier exercice, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2029.

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

